

L'ALGÉRIE ALERTE SUR LA SITUATION HUMANITAIRE À GHAZA

«L'appel de l'humanité n'est pas une option, mais un devoir sacré»

"Les doubles standards n'ont pas leur place dans notre boussole morale, ce que nous demandons pour le peuple palestinien, nous le faisons avec tous les peuples". L'Algérie considère le droit à l'alimentation comme un droit sacré et non un privilège, étant un droit consacré par l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

P3



LA CHRONIQUE D'ANOUAR EL ANDALOUSSI

Démographie : Bonus ou Fardeau

Dans la tradition des économistes orthodoxes, la démographie ou de manière générale les études sur la population sont souvent reléguées au second rang des variables à intégrer dans leurs modèles. La démographie est implicite, pourtant les modèles de marché s'appuient sur l'évolution de la consommation, ce qu'on appelle la demande. Les démographes eux-mêmes ne sont pas très représentatifs dans les débats sur ces questions. Pourtant les questions démographiques sont au centre des politiques publiques aussi bien du point de vue de la satisfaction des besoins d'une population que du point de vue du traitement des autres phénomènes socioéconomiques comme l'emploi, le chômage, l'immigration/émigration, ou encore des phénomènes comme la violence, l'échec scolaire, la famille... Connaître le nombre, la composition par âge ou la répartition géographique des habitants d'un pays n'est pas une fin en soi, mais a un objectif principal : éclairer les acteurs politiques et économiques sur les décisions à prendre pour satisfaire les besoins des populations ou sur les mesures souhaitables pour l'objectif premier de tout gouvernement : assurer la concorde et la cohésion entre les habitants de son pays.

P4

MUTATION DES ENSEIGNANTS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Le délai de dépôt des demandes prolongé

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, la prolongation du délai de dépôt des demandes de mutation pour l'ensemble des enseignants des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), titularisés et en poste, souhaitant être mutés hors de leur direction d'affectation au titre de l'année 2025-2026, et ce, jusqu'au 10 août. Le ministère informe «l'ensemble des enseignants des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), titularisés et en poste souhaitant être mutés hors de leur direction d'affectation (demandes de mutation inter-wilayas : entrées et sorties), au titre de l'année 2025-2026, dans la limite des postes budgétaires vacants au niveau de la direction de l'éducation demandée, et qui n'ont pas encore introduit la demande de mutation via l'espace qui leur est dédié dans le système d'information du secteur de l'Education nationale, que les délais de dépôt des demandes de mutation via le lien <https://ostad.education.dz> ont été prolongés jusqu'au 10 août 2025», précise le communiqué, ajoutant que cette mesure «permettra aux enseignants ayant soumis, précédemment leurs demandes, de vérifier et de confirmer leurs informations personnelles et professionnelles».

R.N

RENTRÉE SOCIALE

Le suivi de l'approvisionnement du marché et des préparatifs examiné

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni a présidé une réunion d'évaluation par visioconférence consacrée à l'examen des mesures prises afin de garantir un approvisionnement régulier et équilibré du marché national durant la saison estivale, et des préparatifs de la prochaine rentrée sociale et économique, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion tenue mardi en présence des directeurs régionaux et de wilaya et des cadres centraux, le ministre a salué les efforts déployés sur le terrain par les cadres et employés du secteur qui ont contribué à assurer la disponibilité des produits de large consommation, à maintenir la stabilité du marché et à protéger le consommateur des intoxications alimentaires, notamment en raison de la forte pression saisonnière enregistrée dans plusieurs wilayas. Aussi, il a appelé à poursuivre le travail avec la même dynamique et la même rigueur, en intensifiant le contrôle sur les produits de base et les produits sensibles, et en renforçant la présence sur le terrain pour relever tout dysfonctionnement, particulièrement durant les heures de pointe et les périodes nocturnes marquées par une activité commerciale intense. Il a insisté également sur la nécessité de dynamiser le travail des commissions sectorielles locales mixtes et de prendre en charge immédiatement toute situation pouvant influer sur l'équilibre du marché ou entraîner le processus d'approvisionnement, soulignant l'importance d'une coordination continue avec les différents organismes concernés pour garantir l'efficacité des interventions, indique-t-on de même source.

Dans le cadre du renforcement des canaux de distribution directe, le ministre a souligné le maintien des espaces commerciaux relevant de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS) ouverts gratuitement aux producteurs pour la commercialisation de leurs produits, à l'instar des pommes, des raisins et des œufs, dans le cadre des efforts visant à réduire la médiation illégale, à stabiliser les prix et à garantir une disponibilité permanente des produits de base.

R.N

PRODUCTION DES ENGRAIS PHOSPHATÉS

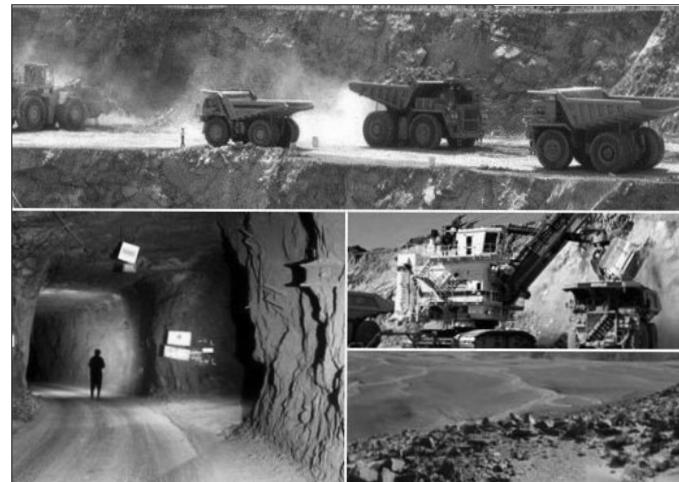
La Sonarem s'associe avec la société pakistanaise "Fatima"

La coopération entre les deux entreprises vise, entre autres objectifs, à développer, à enrichir et à transformer les gisements de phosphate extraits de la mine de Bir El Ater, dont les réserves excèdent les 850 millions de tonnes.

Un mémorandum d'entente entre le groupe industriel minier "Sonarem", représenté par sa filiale "Somiphos" et la société "Fatima Fertilizers", filiale du groupe pakistanaise "Fatima", a été signé hier à Alger, à l'effet de renforcer le partenariat bilatéral dans les domaines des industries minières et de la production des engrains tous types confondus, a indiqué le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, dans un communiqué. La cérémonie de signature qui s'est déroulée au siège du ministère, a été présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassâa, du PDG du groupe Sonarem, Belkacem Soltani, du PDG de la société "Somiphos", Lekhal Mokhtar et du directeur exécutif des opérations à la société "Grand Exploration and Mining Company", relevant du groupe "Fatima", Mukhtar Abbas.

Ont également assisté à cette cérémonie l'ambassadeur du Pakistan en Algérie, de l'ambassadeur d'Algérie en Pakistan et de plusieurs cadres du ministère et des deux groupes.

Ce mémorandum d'entente tend à établir un cadre pour une coopération fructueuse entre les deux parties en matière de commercialisation du phosphate extrait du gisement Bir El Ater lors de sa première phase, à travers la mise en place de dispositions contractuelles portant sur l'enrichissement de cette matière vitale et sa transformation ultérieure au niveau local, en vue de contribuer au développement de la fabrication des engrains phosphatés et au renforcement des chaînes de valeurs y afférentes. Il vise également à explorer les opportunités de partenariat et d'investissement dans des projets industriels destinés aux marchés algériens et pakistanaise ainsi qu'à d'autres marchés internationaux, en examinant la possibilité de réaliser des projets reposant sur la valorisation des ressources minières et la création de la valeur ajoutée à travers la fabrication locale, tout en échangeant les expertises techniques entre les deux sociétés. Cette coopération s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion de l'investissement dans le secteur minier et de renforcement des partenariats de qualité avec des partenaires asiatiques, reconnus pour leur expertises industrielles et technologiques avancées dans les domaines de la transformation des matières premières et du développement des industries de transformation. Elle vise également à développer, à enrichir et à transformer les gisements de phosphate extraits de la mine de Bir El Ater, dont les réserves excèdent les 850 millions de tonnes.



A cette occasion, les deux parties ont exprimé leur volonté de développer un partenariat stratégique basé sur l'intégration économique et l'exploitation des ressources minières disponibles, dans le sillage des efforts des deux pays pour renforcer la sécurité alimentaire et développer les industries de transformation basées sur les ressources naturelles.

A noter que "Fatima Group" est l'un des plus grands conglomérats industriels au Pakistan, opérant dans plusieurs domaines tels que les engrains, l'industrie chimique, l'énergie, le textile et l'agriculture. Sa filiale "Fatima Fertilizer Company Limited", leader dans la production d'engrais au Pakistan, s'est lancée dans le secteur minier à travers des projets stratégiques dans la province du Baloutchistan, notamment dans les domaines de l'exploitation et de la transformation du phosphate, du cuivre, de l'or et du fer.

L'entreprise chinoise CITIC Construction a montré son intérêt, à l'occasion d'une rencontre avec le PDG de la Sonarem, pour le développement de l'industrie du phosphate en Algérie.

Fin mars 2022, l'Algérie et la Chine avaient lancé un premier investissement important dans le domaine de production de phosphate.

Elles ont créé, à cet effet, une première société mixte, dénommée Algerian Chinese Fertilizers Company (ACFC), fruit d'un partenariat entre les groupes algériens ASMIDAL (filiale de Sonatrach) et MANAL d'une part, et les sociétés chinoises WUHUAN et TIAN'AN d'autre part.

Un Pacte d'actionnaires, donnant naissance à cette nouvelle société par actions de droit algérien pour entamer les activités préliminaires relatives au développement du Projet Phosphates Intégré (PPI), avait été alors signé. Détenue à 56% par la partie algérienne et à 44% par la partie chinoise, l'entreprise devait investir environ sept milliards de dollars dans ce projet, premier du genre dans le domaine de l'exploitation minière et la production d'engrais, selon les données obtenues lors de la cérémonie de signature de ce pacte.

Le projet devait englober le développement et l'exploitation du gisement de phosphate dans trois wilayas (départements) de l'est du pays, à savoir Bled El Hadba, Djebel Onk, dans la wilaya de Tébessa, la transformation chimique des phosphates à Oued Kébérif, dans wilaya de Souk Ahras, et la fabrication des engrains à Hadjar Soud, dans wilaya de Skikda, ainsi que des installations portuaires dédiées au niveau du port d'Annaba. Ce projet, selon ses responsables, devrait assurer la production à terme de 5,4 millions de tonnes d'engrais par an. Il devrait également créer environ 12.000 emplois en phase construction et à terme, en phase exploitation, environ 6.000 emplois directs et 24.000 emplois indirects. Les deux entreprises chinoises se sont ensuite retirées du projet. Il a été réalisé à 100% par des compétences algériennes et entré en exploitation en novembre 2024.

Ali.C

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Appel à la création d'un conseil d'expertises nationales

Le ministère de l'Industrie a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale visant à mettre à contribution les compétences algériennes, à l'intérieur du pays et à l'étranger, pour la création d'un conseil d'expertises nationales dans l'industrie automobile et la fabrication de pièces de recharge. Placée sous le slogan "Avec des compétences algériennes, nous construisons une véritable industrie mécanique", cette initiative intervient dans le cadre de la concrétisation de la stratégie du président de la République, M. Ab-

delmajid Teboune, visant à développer une industrie mécanique nationale intégrée et pérenne, a précisé le communiqué. Les compétences algériennes intéressées sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne via le lien <https://www.industrie.gov.dz/plateforme-ami/en/>.

Cette démarche intervient en parallèle du processus participatif lancé par le ministère à travers des rencontres de concertation avec différents acteurs du secteur de l'industrie automobile et des pièces de recharge, ayant abouti à la création de groupes de travail

spécialisés et à l'élaboration de recommandations stratégiques définissant les bases techniques et réglementaires nécessaires au développement d'une industrie nationale concurrentielle et au renforcement de l'intégration industrielle, selon la même source. Le ministère entend ainsi mobiliser les compétences algériennes (experts, ingénieurs et techniciens) à l'intérieur du pays et à l'étranger pour la création d'un conseil national d'expertises dans l'industrie automobile et la fabrication de pièces de recharge, qui sera chargé d'élaborer le référentiel national en

matière d'intégration industrielle, comme cadre de référence définissant les bases techniques et réglementaires pour un écosystème industriel performant et intégré.

Ce conseil d'expertises contribuera, sous l'égide du ministère de l'Industrie, à accompagner les industriels algériens pour réaliser de hauts niveaux d'intégration et veiller à la conformité des produits aux normes internationales, en vue de renforcer l'intégration de l'industrie algérienne dans les chaînes de valeur mondiales, a conclu le communiqué.

R.N

L'ALGÉRIE ALERTE SUR LA SITUATION HUMANITAIRE À GHAZA

«L'appel de l'humanité n'est pas une option, mais un devoir sacré»

"Les doubles standards n'ont pas leur place dans notre boussole morale, ce que nous demandons pour le peuple palestinien, nous le faisons avec tous les peuples". L'Algérie considère le droit à l'alimentation comme un droit sacré et non un privilège, étant un droit consacré par l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, a qualifié mardi depuis New York, les aides acheminées vers Gaza de "goutte d'eau dans l'océan des besoins", appelant à l'ouverture de tous les passages et routes pour garantir l'accès humanitaire.

Intervenant lors d'une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies consacrée à "la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", M. Benjama a souligné que "l'Algérie ne reste pas les bras croisés face à la souffrance de l'humanité", affirmant que "l'appel de l'humanité n'est pas une option, mais un devoir sacré, et que tout être humain, quelle que soit sa couleur, sa croyance ou ses frontières, mérite d'être traité avec humanité et dignité". "Les doubles standards n'ont pas leur place dans notre boussole morale, ce que nous demandons pour le peuple palestinien, nous le faisons avec tous les peuples", a-t-il assuré, affirmant que "l'Algérie considère le droit à l'alimentation comme un droit sacré et non un privilège, étant un droit consacré par l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme".

M. Benjama a rappelé que l'Algérie avait, depuis longtemps, mis en garde contre une catastrophe à Gaza à cause, du siège et de l'agression sioniste, et "porté les cris d'un peuple qui pérît sous la famine tout en adhérant aux appels lancés par la quasi-totalité des voix du monde, à l'exception de

quelques-unes". Il a, en outre, indiqué que l'occupation sioniste avait "nié de manière flagrante l'existence de la famine à Gaza", cette même occupation qui a coupé "la nourriture, l'eau, l'électricité et les médicaments, rappelant que des experts des Nations Unies avaient condamné, le 29 juillet, les actes barbares de ses responsables, qui commettent des crimes au regard du Statut de Rome, et un génocide avec la famine comme moyen".

S'agissant de la situation humanitaire dans la bande de Gaza assiégée par l'occupation, le diplomate algérien a affirmé que les aides humanitaires acheminées vers Gaza "ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins", soulignant que "les largages aériens ne sont pas une solution et on ne peut pas nourrir un peuple depuis le ciel, alors que la terre est fermée sous leurs pieds".

L'intervenant a affirmé que "l'occupation doit ouvrir tous les passages, toutes les routes et tous les domaines de vie", soulignant qu'il ne s'agissait pas d'une requête car l'accès humanitaire "est un engagement juridique en vertu des accords de Genève, ni d'une faveur d'ailleurs. C'est une intransigeance qui ne peut constituer une carte pour négocier la libération des prisonniers en contrepartie".

Dans son rapport, M. Benjama a cité le rapport du comité de la classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire (IPS) sur "les pires scénarios qui vit la bande de Gaza, les seuils de famine franchis et la malnutrition qui frappe l'ensemble

de la population dans la bande de Gaza", soulignant qu'il s'agissait là d'une réalité longtemps déniée par l'occupation pourtant connue par tous, une réalité vécue et ressentie par le peuple de Gaza et dont il a souffert au quotidien et voilà qu'elle éclate au grand jour. M. Benjama a présenté à l'occasion des photos d'enfants palestiniens morts de faim et du manque de nourriture en raison du blocus imposé à la bande de Gaza, affirmant que ce à quoi le monde assiste "n'est pas une coïncidence mais c'est un génocide systématique (...) comme l'avait attesté les travailleurs dans le domaine humanitaire et le monde entier et avec cela l'on ose le dénier".

Et d'ajouter que "les futures générations nous demanderont des comptes: où étiez-vous lorsque Ghaza criait famine, lorsque les enfants ont péri dans leur quête de pain et lorsqu'un peuple entier a été anéanti +au nom de la sécurité+". Il a souligné que "l'histoire retiendra ceux qui donnent souvent des leçons aux autres sous couvert de +la légitime défense+ ceux qui ont dénié le crime et y étaient complices, ceux qui ont gardé le silence et étaient des témoins de honte".

Au terme de son allocution, M. Benjama a affirmé "l'injustice ne doit pas devenir la nouvelle situation normale", appelant avec détermination "au cessez-le-feu immédiat et inconditionnel pour sauver les vies, les espoirs et les rêves non encore rêvés". R.N

CONFÉRENCE DE L'ONU SUR LES PAYS ENCLAVÉS L'Algérie soutient les pays africains enclavés

Lors de sa participation à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui s'est tenue à Awaza (Turkménistan), le Secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a mis en avant les efforts de l'Algérie pour soutenir les pays africains enclavés dans leur processus de développement.

Dans son intervention en séance plénière, organisée sous le thème « Accélérer le progrès par les partenariats », M. Chaib a souligné que l'Algérie, en tant que « pays de transit » selon la terminologie des Nations Unies, joue un rôle actif en faveur du développement des pays africains sans accès à la mer. Il a rappelé que cette solidarité se traduit concrètement par l'engagement de l'Algérie dans plusieurs projets structurants à l'échelle continentale, tels que la route transsaharienne, le gazoduc transsaharien et le câble de fibre optique traversant le Sahara.

Le Secrétaire d'État a également attiré l'attention sur les défis majeurs auxquels ces pays sont confrontés : manque d'investissements dans les infrastructures, faiblesse du transfert technologique, insuffisance des ressources financières internationales, et impacts du changement climatique. Il a affirmé que les conclusions de cette conférence, ainsi que celles du quatrième Sommet des Nations Unies sur le financement du développement tenu à Séville (30 juin – 3 juillet 2025), offrent des pistes concrètes pour relever ces défis. Il a enfin plaidé pour une réforme profonde de l'architecture financière internationale afin de rendre la gouvernance économique mondiale plus équitable, représentative et efficace. R.N

LA BATAILLE OUBLIÉE DU COMMANDO ALI KHOUDJA

Quand l'ALN brisait l'étau colonial à Bouzegza

Le 4 août 1957, une bataille d'envergure opposait les troupes coloniales françaises aux prestigieux commandos Ali Khoudja de l'Armée de libération nationale (ALN), sur les hauteurs du mont Bouzegza, à l'est de la Mitidja, dans la wilaya historique IV. Un affrontement intense qui a marqué un épisode glorieux de la guerre de libération nationale.

Interrogé par l'APS, Ahmed Rahem, ancien moudjahid aujourd'hui âgé de 90 ans, a rappelé le contexte dans lequel cette bataille a éclaté. Bien qu'il n'ait pas participé directement à l'opération, ce chef de section de l'ALN, actif entre Tabet (Médéa) et Palestro (actuelle Lakhdaria), a recueilli de nombreux témoignages de ses compagnons d'armes ayant pris part aux combats. « Ce jour-là, les forces coloniales ont

lancé un vaste ratissage à la recherche de moudjahidine », a-t-il expliqué. Le commando Ali Khoudja, unité d'élite de la wilaya IV, s'est illustré par une résistance farouche du 4 au 12 août 1957, malgré un déploiement massif des troupes françaises dans la région montagneuse et difficile d'accès de Bouzegza. Selon Rahem, l'encerclement de la région par l'armée coloniale a fortement compliqué la manœuvre et le repli des combattants, dont plusieurs sont tombés au champ d'honneur. Mais, malgré les pertes, l'ALN a infligé de lourds dégâts à l'ennemi.

Dans ses mémoires, le commandant Rabah Zerari, alias Si Azzedine, est revenu en détail sur cette bataille. Il a affirmé que les troupes françaises ont perdu jusqu'à 600 soldats, un chiffre révélateur de l'ampleur des combats.

Confronté à cette pression coloniale, le conseil de la wilaya IV, alors dirigé par Si M'hamed Bouguerra (intérimaire du colonel Si Sadek), a ordonné une riposte stratégique en lançant des attaques ciblées sur les positions françaises établies dans les localités environnantes. L'objectif était de desserrer l'étau sur les groupes de l'ALN encerclés.

Ainsi, début août 1957, toutes les unités de la wilaya IV sont passées à l'action. Fort de sa connaissance du terrain, Si Azzedine a désigné le commando Ali Khoudja pour attaquer les positions ennemis à Djebel Zima, semant ainsi la panique chez les troupes françaises. Mais arrivés de nuit à proximité de Djebel Zima, les moudjahidine ont été surpris par une concentration importante de soldats français prêts à lancer une opération de ratissage. Par une manœuvre audacieuse, ils ont réussi à contourner l'ennemi pour rejoindre le massif de Bouzegza.

La bataille s'est déclenchée vers 15h le 4 août 1957, dans une apparente accalmie. Malgré l'écrasante supériorité en nombre et en équipement des forces françaises, les moudjahidine ont réussi à s'extraire du piège en infligeant de lourdes pertes.

Parallèlement, d'autres sections de l'ALN, notamment celle de Si Boualem, ont mené des attaques foudroyantes, notamment contre la ville de Palestro, démontrant la coordination efficace de la résistance.

Cette bataille, qui s'est étalée sur plusieurs jours, demeure un symbole fort de la lutte héroïque menée par les combattants de l'ALN pour la liberté de l'Algérie. Synthèse : Ab.N

CAAT

Un bénéfice net de près de 838 millions DA enregistré en 2024

Sur le plan commercial, la CAAT a enregistré des primes d'assurance d'un montant global de 30,04 milliards DA en 2024, en hausse de 5,5 % par rapport à 2023. Cette progression a été principalement tirée par les grands comptes (entreprises), qui représentent 70 % de cette croissance.

La Compagnie algérienne des assurances (CAAT) a réalisé un bénéfice net de 837,8 millions DA au titre de l'exercice 2024, selon le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) ayant validé les comptes sociaux de l'année. Lors de cette réunion, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité les comptes sociaux 2024, qui font état d'un total bilan de 102,16 milliards DA. Selon la répartition du résultat net, 400 millions DA ont été affectés aux dividendes, 42 millions DA à la réserve légale, tandis que 395,8 millions DA ont été versés aux réserves facultatives.

Sur le plan commercial, la CAAT a enregistré des primes d'assurance d'un montant global de 30,04 milliards DA en 2024, en hausse de 5,5 % par rapport à 2023.

Cette progression a été principalement tirée par les grands comptes (entreprises), qui représentent 70 % de cette croissance. La branche "Particuliers" a, quant à elle, renforcé sa contribution à la production globale de la compagnie, avec une croissance de 18 % et une prime additionnelle estimée à 335 millions DA.

Par ailleurs, les indemnisations versées aux assurés en 2024 se sont élevées à 14,96 milliards DA, un montant équivalent à celui enregistré l'année précédente, précise la même source. L'année 2024 a également été marquée par l'accélération de la transformation digitale au sein de la CAAT, notamment grâce à un partenariat avec le Fonds national des



start-up (ASF), ayant permis le lancement de la vente en ligne des produits "E-packs", couvrant une gamme variée d'offres d'assurance. Il est à rappeler que la compagnie publique avait procédé en 2023 à une augmentation de son capital social de 5 milliards DA, portant ainsi ce dernier de 20 à 25 milliards DA. Le marché national des assurances a enregistré, au premier trimestre 2025, un chiffre d'affaires en nette hausse de 13,3% sur un an,

à 56,9 milliards de dinars y compris les acceptations internationales et la réassurance takaful, a indiqué le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture, début juillet dernier. Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaires de 46,7 milliards DA entre janvier et fin mars dernier (+14,8% sur un an), alors que celle des assu-

rances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 6,5 milliards DA (+8,5%), détaille le bilan. L'assurance automobile, qui s'est taillée 48,2% du total de l'activité des assurances de dommages, a enregistré à fin mars 2025 un chiffre d'affaires de près de 22,6 milliards DA, soit une progression de 5% comparativement à la même période de l'exercice 2024, selon les données du CNA.

Synthèse : S.A.K

LA CHRONIQUE DE ANOUAR EL ANDALOUSSI

Démographie : Bonus ou Fardeau.

Dans la tradition des économistes orthodoxes, la démographie ou de manière générale les études sur la population sont souvent reléguées au second rang des variables à intégrer dans leurs modèles. La démographie est implicite, pourtant les modèles de marché s'appuient sur l'évolution de la consommation, ce qu'on appelle la demande. Les démographes eux-mêmes ne sont pas très représentatifs dans les débats sur ces questions. Pourtant les questions démographiques sont au centre des politiques publiques aussi bien du point de vue de la satisfaction des besoins d'une population que du point de vue du traitement des autres phénomènes socio-économiques comme l'emploi, le chômage, l'immigration/émigration, ou encore des phénomènes comme la violence, l'échec scolaire, la famille... Connaitre le nombre, la composition par âge ou la répartition géographique des habitants d'un pays n'est pas une fin en soi, mais a un objectif principal : éclairer les acteurs politiques et économiques sur les décisions à prendre pour satisfaire les besoins des populations ou sur les mesures souhaitables pour l'objectif premier de tout gouvernement : assurer la concorde et la cohésion entre les habitants de son pays.

La deuxième dimension de la démographie est de nature géopolitique. Depuis la deuxième guerre mondiale, la puissance des Etats est souvent corrélée avec la taille de la population. La guerre froide entre l'URSS et l'Occident (principalement les USA) a été fortement influencée par le rapport de force démographique.

d'adopter le communisme. » (Gérard-François DUMONT : « Géopolitique des populations : lignes de fractures. Déplacer, protéger, contrôler. » Revue diplomatique - Hors-série n°1, 2025).

Aujourd'hui encore, la guerre en Ukraine obéit à cette logique de domination : la Russie sans l'Ukraine est fortement diminuée sur le plan géostratégique : plus de 50 millions d'habitants (un peu moins de 50% de la population russe) et un accès sur la Mer Noire, seule ouverture pour la Russie sur les Eaux chaudes. D'ailleurs, depuis la fin de l'URSS, Moscou affirme publiquement l'importance de la variable démographique comme ressort géopolitique. En effet, les pouvoirs russes ont périodiquement exposé leur préoccupation face à leur « hiver démographique », c'est-à-dire une fécondité abaissée. Souvent on met en rapport l'étendue d'un territoire et sa population et sur cette question la Russie dépeuplée de ses satellites de l'ex. URSS devient très vulnérable : Que représentent 130 Millions d'habitants sur un territoire de plus de 17 Millions de Km². A contrario, la Chine a un meilleur rapport Espace/Population. Mobiliser des hommes à la fois pour les activités économiques et pour la défense du territoire a été une exigence pour la Chine. Nous savons, aujourd'hui, que la population chinoise connaît un repli (décroissance qui va conduire à une baisse de la population de 10% à l'horizon 2100). Les Chinois cherchent déjà à trouver les moyens pour y faire face. L'autre exemple souvent cité pour illustrer l'importance de la profondeur territoriale et surtout l'ajout démographique : c'est le cas d'Israël, qui depuis 1948, et même avant, a maintenu jusqu'à maintenant sa politique d'étendre son territoire par la colonisation et surtout d'attirer de nouveaux arrivants juifs d'Europe, d'Amérique et même d'Afrique (l'Alyah).

On voit bien qu'un territoire vaste est un atout

au plan géopolitique ; mais s'il est sous peuplé, ratio population par Km², (Russie, Canada...) ou dont la population est mal répartie sur l'espace géographique (Russie, Argentine, Canada, Algérie...), il présente des vulnérabilités, du point de vue géostratégique et même économique (infrastructures de transports, réseaux d'énergie, etc...).

Des pays développés comme le Japon, l'Italie, La Russie, ... font face à un vieillissement et à une faible fécondité qui ne permet pas le renouvellement de la population.

La Chine tire sa puissance plus du facteur démographique que de sa superficie, pourtant 4ème dans le monde, avec 9,5 millions d'habitants.

Elle a su mobiliser les effectifs nécessaires pour soutenir le plan d'industrialisation massive (depuis les années 80) et pour protéger ses frontières. La Chine a bien réussi sa transition démographique et à même bénéficié du bonus démographique (nombre des actifs sur la population totale).

On ne peut ignorer le cas de la démographie de la Russie dans l'échiquier géopolitique actuel : « Depuis la fin de l'URSS, Moscou affirme publiquement l'importance de la variable démographique comme ressort géopolitique. En effet, les pouvoirs russes ont périodiquement exposé leur préoccupation face à leur « hiver démographique », c'est-à-dire une fécondité abaissée.

Ainsi, dans une Russie dont le peuplement peut être qualifié de parcimonieux, le président Vladimir Poutine, dans son discours du 8 juillet 2000 sur l'état de la nation, a présenté la dépopulation comme la principale menace pesant sur l'avenir et la sécurité du territoire de la Russie, considérant qu'un pays aussi vaste « devrait avoir 500 millions d'habitants ». Autre déclaration, en mai 2006, Vladimir Poutine a estimé, lors d'une adresse à la nation, que la question de la démographie russe était « la plus grave du pays ». Cette annonce de mai 2006 s'est située

dans le cadre de rapports du gouvernement russe sur la « Conception de la politique géopolitique de la Fédération de Russie. » (Gérard-François DUMONT op cité p. 8.).

À la lumière des exemples ci-dessus qui pourraient être multipliés, il est incontestable que la variable démographique est un paramètre incontournable qui doit être pleinement intégré à toute analyse géopolitique.

En Algérie, nous sommes dans une situation assez complexe caractérisée par deux facteurs : la population est concentrée sur la bande littorale (plus de 78% de la population), un peu sur les hauts plateaux (autour de 18%) et le reste dans le grand Sud. Alors que les superficies de ces trois espaces sont presque l'inverse en part du territoire des proportions de la population. On ne peut laisser perdurer cette situation de déséquilibre démographique de cette grandeur sur notre territoire. Un politique volontariste « musclé » d'aménagement du territoire doit être menée sans délai. Pourquoi ne pas revenir à « un ministère de plein exercice chargé de l'aménagement du territoire et de la population. » qui sera doté de surcroît de larges prérogatives et de moyens conséquents ainsi que d'instituts d'études et de prospectives territoriales et démographiques.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de nous intéresser à la démographie de nos voisins du Sud, le Niger et le Mali en particulier et tout le Sahel en général. Le Niger a aujourd'hui le plus fort taux de fécondité dans le monde, soit 7 enfants par femme, le Mali n'est pas très loin avec 5 enfants, alors que l'Algérie arrive à peine à dépasser le taux de renouvellement démographique (2,1 enfant par femme), soit 2,3. Cette donnée à nos frontières doit avoir une importance capitale dans nos relations avec ces pays, dans notre politique d'immigration et d'émigration, et surtout dans notre vision de la sécurité de nos frontières.



ORAN

Vers la réception de plusieurs infrastructures éducatives à la prochaine rentrée scolaire



Plusieurs infrastructures éducatives des cycles primaire et moyen devront être réceptionnées à travers différentes communes de la wilaya d'Oran à l'occasion de la rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Lors d'une visite d'inspection, le wali d'Oran, Samir Chibani, s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de plusieurs projets d'établissements scolaires des cycles primaire et moyen, dont cer-

tains devront être réceptionnés d'ici la fin du mois d'août, soit avant la rentrée scolaire, tandis que d'autres seront livrés vers la fin du mois de décembre, indique-t-on. Ces projets sont répartis à travers les communes du chef-lieu de wilaya, Misserghine, Boutlelis et Oued-Tlelat.

Parmi les infrastructures qui seront prêtes à la fin de ce mois d'août figurent une école primaire au site des 700 logements publics locatifs du quartier Si-Rabah (commune de Mis-

serghine), quatre salles de classe en extension à l'école Achir Bouamer Ould-Ahmed à Boutlelis, trois autres salles à l'école Salah Boubnider à Oued-Tlelat et un CEM dans la commune d'Arzew. Par ailleurs, d'ici fin décembre, le secteur de l'éducation sera renforcé par une école primaire au niveau du site AADL du quartier Bouâmama (commune d'Oran), quatre collèges, dont deux dans le pôle urbain Chahid Ahmed Zabana (commune de Misserghine),

un à Mahdia (Oued-Tlelat), et un autre dans la région de Chehairia (commune d'Aïn-El Bia). Le wali a insisté, lors de cette tournée, sur l'accélération de la cadence des travaux, le respect des délais de réalisation et la qualité d'exécution, afin d'assurer un environnement scolaire adéquat, a-t-on souligné de même source. Pour rappel, la wilaya d'Oran dispose de plus de 900 établissements éducatifs, dont 613 écoles primaires, 197 collèges et 93 lycées.

BLIDA**Lancement du 5e camp scout****"Aich Barari" le 27 août**

La 5 e édition du camp "Aich Berari" organisée par le commissariat de la wilaya de Blida des Scouts musulmans algériens (SMA) aura lieu du 27 au 30 août à Blida, a-t-on appris mardi auprès de cette organisation scoute.

Les préparatifs vont bon train pour l'organisation de ce camp dans les hauteurs de la commune touristique de Chréa, sous le slogan "Aich Berari... scoutisme, vie et plaisir", a indiqué à l'APS, le commissaire de la wilaya des SMA, Abdelkrim Belargaa.

Cet événement qui réunira près de 250 participants de différentes wilayas du pays, sera marqué par de nombreuses activités éducatives, touristiques, récréatives, ainsi que des ateliers de formation théorique et pratique. "Cette initiative éducative vise à rassembler les scouts en pleine nature dans une ambiance de défis et d'aventures", a ajouté M. Belargaa. Elle a également pour objectif de développer les compétences scoutes des participants, d'animer l'esprit du travail collectif et de coopération, et de renforcer la conscience environnementale et les comportements positifs envers la nature à travers un atelier environnemental et une visite au parc national de Chréa, a-t-il précisé.

CHLEF**Nécessité de renforcer et de moderniser les équipes d'intervention spécialisées**

Le Directeur général de la Protection Civile, le Colonel Boualem Bourelaf, a insisté mardi à Chlef sur la nécessité de renforcer et de moderniser les équipes d'intervention spécialisées dans divers accidents et risques dans la wilaya.

Lors d'une visite d'inspection et d'évaluation des unités opérationnelles et du dispositif de lutte contre les incendies de forêt à Chlef, M. Bourelaf a souligné l'importance de renforcer et de moderniser les équipes d'intervention spécialisées en fonction des spécificités de la wilaya, tant en matière de formation, de ressources humaines que d'équipements.

Le DG de la Protection civile s'est également enquis de la disponibilité de la colonne mobile, du détachement régional de soutien dédié à la lutte contre les incendies de forêt et du dispositif de surveillance des plages. Il a appelé, à cette occasion, à renforcer l'unité cynotechnique, la cellule d'intervention en cas d'incidents radiologiques et biologiques, ainsi que l'équipe de recherche et d'intervention en milieux périlleux de la wilaya.

Le même responsable a, aussi, visité le centre avancé de la Protection civile de la cité El-Moussalaha, le 3e centre du genre à entrer en service à l'échelle nationale. Il a assisté à une présentation du bilan des interventions des unités opérationnelles à travers la wilaya de Chlef, ainsi que sur les plateformes de gestion des risques majeurs et des catastrophes.

A noter que le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bourelaf, a déjà effectué, dans le cadre de visites de travail et d'inspection sur le terrain, une tournée dans les wilayas de l'Est du pays, à savoir, El Tarf, Khencela, Oum El Bouaghi, Constantine et Bejaïa, durant la période du 19 au 23 juillet dernier. Il se rendra cet après-midi dans les wilayas de Relizane et de Mascara.

LAGHOUAT**Dotation du Centre anticancéreux de deux accélérateurs linéaires**

Le Centre anticancéreux (CAC) "Chahid Mohamed Rezzoug" de Laghouat a été doté de deux accélérateurs linéaires destinés à la radiothérapie, a-t-on appris mardi auprès de l'établissement hospitalier. Une équipe technique a entamé le montage de ces deux équipements modernes, sur les trois prévus pour le CAC, en attendant l'organisation prochaine d'une formation des staffs médicaux et paramédicaux pour les préparer à leur manipulation selon les normes requises, a affirmé le directeur du CAC, Maamar Gaoui. La dotation du CAC d'équipements ultramodernes est de nature à contribuer à la prise en charge médicale de qualité assurée aux patients, leur

épargnant aussi les désagréments des déplacements, qui se faisaient jusque là vers les structures hospitalières d'Alger et de Blida, pour leurs séances de radiothérapie, a-t-il expliqué. L'opération a été suivie minutieusement par le ministère de tutelle et les autorités de la wilaya, ce qui a accéléré les procédures d'importation et de montage de ces équipements dans les délais impartis, a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le directeur de wilaya du secteur de la Santé, Mokhtar Mokrane, a indiqué que l'équipement du CAC de Laghouat, inauguré en février dernier, en accélérateurs modernes, est le couronnement d'efforts de plusieurs mois et l'amorce d'une offre de prestations médicales spécia-

lisées de qualité aux malades, sans contraintes de déplacement vers d'autres wilayas.

Des représentants de la société civile, dont le président de l'Association caritative Errahma, Mohamed Chouireb, ont salué l'initiative et valorisé l'importance du projet qu'ils qualifient de "grand acquis pour la wilaya dans le domaine sanitaire, contribuant au rapprochement des soins du malades". M. Chouireb a également mis en avant l'entrée en service du CAC avec l'ensemble de ses services en un laps de temps record, en application des orientations des hautes instances du pays en matière de santé publique, notamment dans la prise en charge du cancer.

AIN DEFLA**Lancement du projet de réalisation de 17 forages**

Un projet de réalisation de 17 forages en vue de mobiliser la ressource hydrique à travers plusieurs communes de la wilaya d'Ain Defla, a été lancé récemment, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des ressources en eau (DRE).



Ce projet, inscrit dans le cadre du programme 2025, consiste à réaliser 17 forages au niveau de 11 communes de la wilaya, a précisé la même source détaillant que les procédures administratives liées au lancement de 15 forages parmi les 17 ont été achevées. Les efforts se poursuivent pour boucler les démarches administratives pour les deux autres forages. Aussi, les entreprises chargées de la réalisation des forages ont été installées à tra-

vers 8 communes, ajoute-t-on de même source affirmant que les travaux de forage devraient se terminer "fin septembre prochain". Concernant l'équipement de ces forages, les services de la DRE ont fait savoir que ces ouvrages seront opérationnels avant la fin de l'année en cours.

Ce projet pour lequel une enveloppe financière de 500 millions DA a été mobilisée, va contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP) au profit

des habitants des communes d'El Attaf, Rouina, Ain Torki, Djendel, Djelida, Djemâa Ouled Cheikh, Ain Defla, Miliana, Khemis Miliana, Ain Lechiakh et El Amra, a-t-on souligné.

En outre, le secteur des ressources d'eau a procédé à l'inscription de plusieurs opérations pour l'année 2025 dans le souci d'améliorer le service et répondre aux préoccupations des citoyens, souligne-t-on citant entre autres projets, la rénovation du réseau de distribution d'eau potable de la ville d'El Attaf et la réalisation de 3 réservoirs de 1000 m³ chacun à Sidi Bouabida, Sidi Hamou et dans la commune de Ben Allal.

D'autres projets ont été réceptionnés en 2024 notamment le projet du collecteur principal des eaux usées au profit des localités d'El Atba et la partie est d'Ouled Moussa dans la commune d'El Attaf et l'aménagement de l'oued au niveau de la localité Zaouia Ben Chergui à El Abadia, est-il noté.



**FOOT / LIGUE 1 FRANÇAISE
(ANGERS SCO)**

**L'international algérien Abdelli
reprend la course**

Le milieu offensif international algérien d'Angers SCO (Ligue 1 française de football), Hirad Abdelli, a repris la course en marge de l'entraînement collectif effectué mardi, moins d'un mois après avoir été opéré d'une hernie discale, rapporte la presse locale. Le joueur algérien a effectué un court footing autour du terrain. Un premier pas avant d'entamer une vraie préparation individuelle d'avant-saison, son retour sur les terrains n'est donc pas imminent, précise la même source. A un an de la fin de son contrat avec la formation angevine, le joueur de 25 ans reste en instance de départ, alors que le mercato estival entre dans sa dernière ligne droite. Malgré l'intérêt de plusieurs clubs européens, l'avenir du meneur de jeu n'est pas encore tranché, bien que le club angevin lui ait accordé un bon de sortie. Considéré comme l'un des cadres d'Angers, Abdelli a inscrit six buts et délivré une passe décisive en 32 apparitions en championnat la saison passée, contribuant au maintien de l'équipe parmi l'élite.

R.S

**FOOT / LIGUE 1 TUNISIENNE/
TRANSFERTS**

**L'Etoile du Sahel engage deux
nouvelles recrues étrangères**

Le club tunisien de l'Etoile Sportive du Sahel a officiellement l'arrivée de deux nouvelles recrues étrangères : le Sénégalais Moussa Senghor et le Nigérian Gideon Uche Goodlad, venus renforcer l'équipe première en vue de la nouvelle saison. Âgé de 19 ans, Senghor évolue au poste d'attaquant et portait la saison dernière les couleurs du club émirati de Hatta. Goodlad, milieu de terrain de 20 ans, arrive quant à lui du Sheriff Tiraspol, formation phare du championnat moldave. Ces deux arrivées s'ajoutent à celle du Tunisien Najeh Ferjani (25 ans), engagé pour trois saisons en provenance d'Al Karma (Irak), dont la signature a été annoncée un peu plus tôt par le club étoilé. L'Etoile a également renforcé son secteur offensif avec les attaquants Maher Besghaier et Alaa Dhaoui, dit "Kristou", et du gardien Sabri Ben Hassan. Troisième du dernier championnat, la formation étoilée lancera sa saison dimanche prochain avec un déplacement à Tunis pour y affronter la JS Orléans, au stade Zouiten.

R.S

FOOT

**L'Anglais Tyler Morton (Liverpool)
transféré à Lyon**

Le milieu de terrain international espoirs anglais de Liverpool, Tyler Morton, a été transféré pour dix millions d'euros à Lyon où il a signé un contrat de cinq ans, jusqu'en 2030, a annoncé l'OL mardi. Sur cette transaction, des bonus pouvant monter jusqu'à 5 M EUR sont également prévus ainsi qu'un intérêt de 20% sur la plus-value d'une éventuelle future cession. Agé de 22 ans, Morton a rejoint Liverpool à l'âge de sept ans. Il a signé chez les Reds son premier contrat professionnel à dix-sept ans quand il a intégré le groupe professionnel dirigé par Jürgen Klopp. Il a disputé quarante matches en équipe une et a été prêté à deux reprises à Blackburn (2e div. anglaise) en 2022-2023 (46 matches) et en 2023-2024 à Hull City (2e div. anglaise, 41 matches). Avec les Espoirs anglais, Tyler Morton a été sacré champion d'Europe en Slovaquie en juin, une compétition durant laquelle il a disputé cinq des six matches de son équipe. Il est la quatrième recrue de l'OL cet été après l'attaquant portugais Afonso Moreira (Sporting Lisbonne), le défenseur néerlandais Ruben Kluyver (Casa Pia/Portugal) et le milieu offensif tchèque Pavel Sulc (Viktoria Plzen/République tchèque).

R.S

CYCLISME

**Le Belge Remco Evenepoel rejoint
Red Bull-Bora**

Le cycliste belge, Remco Evenepoel, double champion olympique en titre, quittera la formation Soudal-Quick Step dès la fin de la saison pour rejoindre Red Bull-Bora, ont annoncé mardi les deux équipes. "Un nouveau chapitre s'ouvre pour l'un des coureurs les plus emblématiques de sa génération. Remco Evenepoel portera le maillot de Red Bull-Bora-Hansgrohe à partir de la saison prochaine", s'est félicitée l'équipe allemande dans un communiqué. Le Belge n'ira donc pas au bout de son contrat avec l'équipe avec laquelle il a découvert le monde professionnel, remportant un Tour d'Espagne en 2022, deux Monuments (Liège-Bastogne-Liège en 2022 et en 2023) et trois titres de champion du monde, en ligne en 2022 et contre la montre en 2023 et 2024. Evenepoel s'apprête à changer d'équipe pour la première fois de sa carrière, alors qu'il vit une saison délicate, perturbée d'emblée par un grave accident cet hiver, lorsqu'il a percuté un véhicule de La Poste belge lors d'une sortie d'entraînement. Au sein de la formation Red Bull-Bora, Evenepoel devra partager le leadership lors des courses à étapes avec de jeunes ambitieux, à commencer par l'Allemand Florian Lipowitz, qui lui a succédé à la troisième place du dernier Tour de France fin juillet. "Remco apporte non seulement un talent athlétique exceptionnel, mais aussi un remarquable état d'esprit. Sa détermination, son professionnalisme et sa quête incessante de succès sont véritablement inspirants", a commenté Ralph Denk, le patron de Red Bull-Bora. Son arrivée "est plus qu'un jalon pour Red Bull-Bora-Hansgrohe, c'est un signal clair", ajoute-t-il, soulignant l'ambition de faire de l'équipe "l'une des forces les plus attractives du peloton international dans les années à venir".

R.S

FOOT / LIGA ESPAGNOLE

**Le Barça ouvre une
procédure disciplinaire
contre Ter Stegen**



Le FC Barcelone a engagé une procédure disciplinaire contre son gardien allemand Marc-André ter Stegen, annoncé sur le départ, rapporte mardi la presse espagnole. Agé de 33 ans et récemment opéré du dos, le portier, fragilisé par deux saisons marquées par de graves blessures, a refusé

d'autoriser le club à transmettre ses informations médicales à la Liga, laquelle devait évaluer la durée de son indisponibilité. Selon les médias locaux, le Barça espérait utiliser cette absence prolongée pour se conformer aux exigences du fair-play financier et ainsi inscrire ses nouvelles recrues.

Mais le refus du gardien compromet cette stratégie, alors même que le club a recruté cet été le jeune Joan Garcia et prolongé l'expérience Wojciech Szczęsny. Toujours en difficulté financière, dans l'attente de la réouverture provisoire du Camp Nou, son mythique stade encore en travaux, le champion d'Espagne estime

que la position de Ter Stegen pourrait lui causer un préjudice à la fois sportif et économique. Dernier rescapé de l'équipe de Luis Enrique, sacré championne d'Europe en 2015, le gardien allemand s'est marié, selon le règlement de la Liga, à de lourdes sanctions, pouvant aller jusqu'à la résiliation de son contrat.

FOOT

**Décès à 53 ans de l'ancien international
portugais Jorge Costa**



L'ancien international portugais Jorge Costa est décédé mardi à l'âge de 53 ans des suites d'un arrêt cardiaque, a annoncé le FC Porto, rendant hommage "à une figure incontournable de l'histoire du club".

"Le légendaire capitaine du FC Porto et actuel directeur du football professionnel (du club), est décédé ce mardi des suites d'un arrêt cardiorespiratoire", a annoncé le club dans un communiqué.

L'ex-défenseur international a été victime d'un malaise mardi matin au centre d'entraînement du FC Porto. Hospitalisé en urgence, il est décédé peu après son arrivée à l'hôpital, rapportent les médias locaux.

Jorge Costa avait effectué l'essentiel de sa carrière au FC Porto, club avec lequel il avait remporté la Ligue des champions en 2004 et avait été sacré huit fois champion du Portugal,

et dont il fut le capitaine pendant plusieurs saisons. Celui qui fut 50 fois international appartient à la génération dorée des champions du monde des moins de 20 ans en 1991, avec notamment Luis Figo.

"C'est un choc", a écrit le Premier ministre Luis Montenegro sur le réseau social X, saluant un "exemple de dévouement et d'engagement".

Les deux autres géants du football portugais, le Benfica Lisbonne et le Sporting Portugal, lui ont également rendu hommage.

"Le football portugais est plus pauvre", a ainsi regretté le Benfica dans un communiqué publié sur son site internet, saluant "une figure incontournable du football et du sport national, d'abord comme joueur, ensuite comme entraîneur et plus récemment comme dirigeant".

AFP

FOOT/ CHAN 2024 (DÉCALÉ À 2025)

La sélection algérienne reprend les entraînements

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a repris les entraînements mardi en fin d'après-midi, en prévision de leur prochaine rencontre face à l'Afrique du Sud, prévue demain vendredi au Mandela Stadium de Kampala (15h00), pour le compte de la 2e journée de la phase de groupes du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.



Cette séance, organisée sur un terrain situé à proximité de leur lieu de résidence, a vu l'effectif scindé en deux groupes. Les titulaires de la veille ont effectué une séance de récupération (décrassage), tandis que les remplaçants et le reste du groupe ont pris part à une séance d'entraînement classique, souligne la FAF. De son côté, Akram Bouras a repris l'entraînement avec

un léger travail individuel avec ballon, alors que son coéquipier Lahlou Akhrib a poursuivi son programme d'entraînement spécifique. Le gardien de but Tarik Bousder a travaillé avec ses coéquipiers sous la supervision de l'entraîneur des gardiens, Azzedine Doukha. Lors de la première journée, la sélection algérienne s'est largement imposée devant l'Ouganda sur le score de 3 à 0, alors

que la Guinée avait battu le Niger (1-0). L'Afrique du Sud est exempté de cette journée. L'Algérie avec trois points occupe la tête du groupe C à égalité avec la Guinée, alors que l'Ouganda et le Niger sont derniers avec zéro point. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

R.S

FOOT/ CHAN 2024 (GR:A-2E J)

Des arbitres algériens pour le match RD Congo- Zambie

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral algérien pour officier le match RD Congo- Zambie prévu le jeudi 7 août à 14h00 au stade Nyayo de Nairobi (Kenya), pour le compte de la deuxième journée de groupe A du Championnat d'Afrique des Nations CHAN 2024, a indiqué la Fédération algérienne de football

(FAF) mercredi sur son site officiel. Selon la même source, le quatuor est composé de Houssam Benyahia (arbitre central), Adel Abane (1er assistant), Lotfi Bekouassa (4e arbitre) et Lahlou Benbrahim (arbitre VAR). Pour rappel, un trio arbitral algérien, conduit par Lotfi Bekouassa, avait dirigé le match d'ouverture du 8e Championnat d'Afrique des nations

CHAN-2024 entre la Tanzanie et le Burkina Faso (2-0), disputé samedi dernier au stade Benjamin Mkapa à Dar es-Salaam. Bekouassa avait été assisté de ses compatriotes : Adel Abane (1e assistant) et Houssam Benyahia (2e assistant), alors que le quatrième arbitre était Lahlou Benbrahim.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (PREPARATION)

Le CSC bat le CRB (2-1) en amical à Tabarka

Le CS Constantine s'est imposé face au CR Belouizdad 2-1 (mêmes temps : 1-1), en match amical disputé mardi à Tabarka, en marge du stage précompétitif qu'effectuent les deux pensionnaires de Ligue 1 Mobilis de football, en Tunisie. Les Constantinois ont ouvert le score dès la 2e minute de jeu par Khelfaoui, avant que le Chabab n'égalise grâce à sa nouvelle recrue estivale l'attaquant albanais Redon Xhixha (21e).

En fin de match, le CSC a inscrit le but de la victoire par l'entremise de Grine (87e). Il s'agit du troisième test pour le club constantinois, depuis son arrivée en Tunisie, après un succès devant les Qataris d'Al-Khor (2-1), et un nul face au champion d'Algérie en titre le MC Alger (2-2).

Le club bouclera sa série de matchs

amicaux vendredi en défiant l'USM Alger. De son côté, le CRB concède son premier revers durant cette période d'intersaison, après une victoire décrochée la semaine dernière face à Al-Khor (2-0).

LE CRB ET L'USMA AU MENU DE L'ESS EN TUNISIE
L'ES Sétif, pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi la programmation de deux matchs amicaux face au CR Belouizdad et l'USM Alger, en marge de son stage précompétitif, entamé samedi dans la ville tunisienne d'Aïn Draham. En revanche, le match amical qui devait se jouer cet après-midi face au SA Menzel Bourguiba (Div.2 tunisienne) au centre sportif d'Aïn Draham, a été annulé "pour des raisons disciplinaires", ajoute

l'Entente. Avant de se rendre en Tunisie, les joueurs du nouvel entraîneur allemand, Antoine Hey, ont effectué un mini stage à Alger, ponctué par un test amical face au Paradou AC (0-0), mercredi dernier au stade Ahmed Faké à Hydra. Côté recrutement, l'ESS a assuré jusque-là l'arrivée d'une dizaine de joueurs, dont le milieu offensif Oussama Daïbeche (CRB), l'attaquant international rwandais Abeddy Birahamire (Rayon Sports/ Rwanda), ou encore l'ailier Issad Lakdja (Safa Beyrut SC/ Liban). Selon le calendrier de la saison 2025-2026, dévoilé jeudi dernier, l'ESS entamera le prochain exercice en déplacement face à l'USM Khencela, lors de la 1re journée, prévue du 21 au 23 août.

R.S

FOOT/ COMPÉTITIONS INTERCLUBS 2025-26

Le tirage au sort du tour préliminaire le 9 août à Dar es Salaam

Le tirage au sort préliminaire des compétitions interclubs de la CAF se tiendra pour la première fois à Dar es Salaam, en Tanzanie, le samedi 9 août à (13h00) heure locale, 11h00 (heure algérienne), a indiqué la Confédération africaine de football mercredi sur son site officiel. Le tirage au sort sera organisé depuis les studios d'Azam Media, partenaire stratégique de la CAF en Afrique de l'Est, ajoute le communiqué de la CAF.

La sélection de Dar es Salaam pour accueillir cet événement s'inscrit également dans la reconnaissance du dynamisme croissant de la région d'Afrique de l'Est, qui connaît une progression significative en termes d'audience et d'engagement autour de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, souligne l'instance suprême du football africain.

L'Algérie sera représentée par quatre clubs dans les deux compétitions continentales, le MC Alger et JS Kabylie en Ligue des champions, le CR Belouizdad et l'USM Alger en Coupe de la Confédération.

Ce tirage marquera le lancement officiel de la saison 2025/26 des compétitions interclubs de la CAF, dont le calendrier se décline comme suit :

Tour préliminaire : à partir du 19 septembre 2025 Deuxième tour préliminaire : à partir du 17 octobre 2025 Phase de groupes : à partir du 21 novembre 2025 Phase à élimination directe : à partir du 13 mars 2026.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER

Le défenseur Abdelkader Menzla opéré avec succès du genou

Le jeune défenseur central du MC Alger, Abdelkader Menzla, a été opéré avec succès du genou ce mercredi matin en Tunisie où l'équipe effectue un stage de préparation, et il sera indisponible pendant quelques mois, a indiqué le double champion d'Algérie en titre de Ligue 1 Mobilis de football. "Il s'agit de l'ancienne blessure, qui avait tant perturbé Menzla pendant la fin de l'exercice écoulé. Malheureusement, elle est réapparue ce mardi, pendant le stage de préparation qu'il effectue actuellement l'équipe dans la ville tunisienne de Tabarka, et il a été décidé de l'opérer sur place, pour soigner définitivement sa blessure", a précisé la même source.

La Direction du club de la capitale a avancé "une possible absence de deux mois", mais l'indisponibilité du joueur de 24 ans pourrait s'étendre au-delà, surtout qu'il s'agit de revenir après une opération au genou. "Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre joueur, ainsi qu'un retour rapide à la compétition", a ajouté la Direction du Doyen dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

La blessure de Menzla est un vrai coup dur pour le Mouloudia, déjà privé de son buteur Guinéen Mohamed Saliou Bangoura, opéré dernièrement de la cheville gauche et qui sera indisponible lui aussi pendant environ trois mois. Il s'agit là de deux piliers dans le onze-type mouloudien, qui avaient grandement contribué au sacre de l'an dernier et qui devront rater pratiquement toute la phase "aller" lors de la nouvelle saison.

R.S

BURUNDI

Le nouveau Premier ministre prête serment



Le nouveau Premier ministre du Burundi, Nestor Ntahontuye, a prêté serment mardi à Bujumbura devant le président Evariste Ndayishimiye et le parlement réuni en congrès, lors d'une cérémonie retransmise en direct sur les réseaux sociaux. M. Ntahontuye ne s'est pas exprimé devant les deux chambres issues des élections législatives et communales du 5 juin. Son prédecesseur, le général Gervais Ndirakobuka, a été élu à la tête du Sénat. Lors des élections de juin, le CNDD-FDD, parti au pouvoir depuis vingt ans, a remporté tous les sièges de l'Assemblée nationale. Agé de 47 ans et diplômé d'un master en statistiques, Nestor Ntahontuye, a longtemps travaillé dans des ONG internationales avant d'être élu député du CNDD-FDD en 2020, puis nommé ministre des Finances en décembre 2024. Un nouveau gouvernement doit être nommé d'ici mercredi soir, selon des sources concordantes. Le président Evariste Ndayishimiye a pris les rênes du Burundi en 2020 après le décès de son prédecesseur Pierre Nkurunziza.

SOUDAN

Les coupes budgétaires menacent toute une génération d'enfants



Les coupes budgétaires menacent toute une génération d'enfants au Soudan de préjudices irréversibles, alors que l'aide

est réduite et que les cas de malnutrition ou de choléra persistent dans tout le pays, en proie à un conflit depuis avril 2023, averti mardi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). "Nous sommes sur le point de causer des dommages irréversibles à toute une génération d'enfants, non pas parce que nous manquons de connaissances ou d'outils pour les sauver, mais parce que nous ne parvenons pas à agir collectivement avec l'urgence et à l'échelle que cette crise exige", a indiqué le Représentant de l'UNICEF au Soudan, Sheldon Yett, lors d'une visioconférence depuis Port-Soudan, soulignant que ce scénario n'est

plus "une hypothèse", mais une "catastrophe imminente". Selon le responsable onusien, "les enfants ont un accès limité à l'eau potable, à la nourriture et aux soins de santé. La malnutrition est omniprésente et de nombreux enfants en bonne santé sont réduits à l'état de squelettes". Le conflit au Soudan entre l'armée gouvernementale et les Forces de soutien rapide (FSR) a déplacé des millions de personnes. Plusieurs régions au sud de Khartoum, la capitale du Soudan, sont menacées par la famine, a déclaré le Programme alimentaire mondial (PAM) fin juillet. Les taux d'admission record d'enfants recevant un traite-

ment pour malnutrition aiguë sévère dans des endroits comme Jebel Aulia et une grande partie de l'Etat d'Al Jazira sont des signes évidents que les besoins sont énormes dans les zones nouvellement accessibles. "Cela fait un an que la famine a été confirmée dans le camp de ZamZam et aucune aide alimentaire n'est parvenue dans cette zone. El Fasher reste assiégée. Nous avons besoin d'y accéder dès maintenant". Or en raison des récentes coupes budgétaires, plusieurs partenaires de l'ONU à Khartoum et ailleurs ont été contraints de réduire leurs activités, a ajouté le représentant de cette agence onusienne.

PRÉSIDENTIELLE AU CAMEROUN

Maurice Kamto ne pourra pas être candidat

Le Conseil constitutionnel a rejeté ce mardi 5 août le recours de Maurice Kamto, le considérant comme «non fondé». Le candidat du Manidem et principal opposant au président Paul Biya ne pourra donc pas prendre part à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025. Pour Maurice Kamto, la sanction est tombée tel un couperet. Le candidat du Manidem ne prendra pas part à l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 au Cameroun. Son recours devant les juges du Conseil constitutionnel a été rejeté ce mardi 5 août. L'institution a confirmé la première invalidation prononcée le 26 juillet par le Conseil électoral. Cette sanction est définitive,

les décisions du Conseil constitutionnel n'étant susceptibles d'aucun recours. C'est l'épilogue d'un long feuilleton entamé depuis un an sur les moyens dont disposait l'ancien président du MRC (Mouvement pour la Renaissance du Cameroun) pour soutenir son ambition pour cette présidentielle de 2025, explique notre correspondant à Yaoundé, Polycarpe Essomba. Maurice Kamto, dans un premier temps, soutenait que son parti d'alors, le MRC remplissait toutes les conditions pour l'investir comme candidat, malgré le boycott des élections municipales et législatives de 2020 et en dépit du fait qu'il ne disposait pas d'élus. Cette sanction est définitive,

tante d'une invalidation sous la bannière du MRC, avancée régulièrement par le ministère de l'Administration territoriale, Maurice Kamto a fait appel, courant juillet 2025, au Manidem pour porter sa candidature. Une démarche qui a été aussitôt contrariée par une autre candidature émanant de la même formation politique. Le Manidem s'est ainsi retrouvé avec deux candidatures, ce que proscribt la loi électorale. L'intense plaidoyer effectué ce lundi 4 août devant les membres du Conseil constitutionnel par Maurice Kamto et ses avocats pour tenter de sauver sa candidature n'a pas suffi. Il sera donc absent de l'élection présidentielle.

LA DÉCISION DE DÉSARMER LA RÉSISTANCE LIBANAISE

Le Hezbollah accuse le gouvernement de collusion avec l'ennemi

Le Hezbollah a qualifié de "faute majeure" la décision prise par le gouvernement du Premier ministre Nawaf Salam de confier à l'armée libanaise l'élaboration d'un plan pour restreindre les armes sur le territoire libanais d'ici la fin de l'année.

Le mouvement estime que cette décision vise à priver le Liban de l'arme de la résistance face à l'ennemi israélien, ce qui affaiblirait la position du pays face à l'agression américano-israélienne, et accorderait à Israël ce qu'elle n'a pas pu obtenir par ses attaques militaires, alors que la résistance avait imposé un accord obligeant Israël à cesser son agression et à se retirer du Liban.

Dans un communiqué publié hier mercredi, le Hezbollah a dénoncé une violation manifeste du pacte national ainsi qu'une contradiction avec la déclaration ministérielle du gouvernement, qui stipule dans son cinquième paragraphe :

"Le gouvernement s'engage, conformément à l'accord de Taëf, à prendre toutes les mesures nécessaires pour libérer l'ensemble des territoires libanais occupés par Israël, à étendre la souveraineté de l'État sur l'ensemble de son territoire avec ses propres moyens uniquement, et à déployer l'armée libanaise dans la zone frontalière reconnue internationalement."

Le Hezbollah considère donc que la préservation de la force du Liban et de l'arme de la résistance est une composante de cette souveraineté, et que renforcer l'armée et l'équiper pour expulser l'ennemi israélien, libérer les territoires occupés et les protéger, fait aussi partie des mesures nécessaires.

Le parti affirme également que cette décision a été prise sous la pression de l'émissaire américain Amos Hochstein, et en se référant aux propos du Premier ministre Nawaf Salam, qui a déclaré que le Conseil des ministres avait décidé de poursuivre jeudi la discussion autour du document américain, et de charger l'armée libanaise d'établir un



plan d'application pour restreindre les armes d'ici la fin de l'année.

Le Hezbollah estime que cette décision sert entièrement les intérêts d'Israël, en laissant le Liban sans défense face à l'ennemi israélien, et accuse le gouvernement d'avoir ignoré l'engagement du président de la République, le général Joseph Aoun, pris dans son discours d'investiture, dans lequel il promettait de lancer une discussion sur une stratégie de défense intégrée, visant à permettre à l'État libanais – et à lui seul – de libérer les terres occupées et repousser toute agression.

"Ce que le gouvernement a déci-

dé fait partie d'une stratégie de capitulation et constitue un abandon explicite des fondements de la souveraineté libanaise." Le communiqué précise que le retrait des ministres du Hezbollah et du mouvement Amal de la séance gouvernementale est une expression de leur refus catégorique de cette décision, qui ne reflète pas seulement la position de la résistance, mais aussi celle de larges franges de la société libanaise, toutes confessions et régions confondues. Il s'agit également d'un refus populaire généralisé d'une mise sous tutelle américaine et israélienne du Liban. "Cette décision annule la souveraineté du Liban et donne à Israël les mains libres pour manipuler sa sécurité, sa géographie, sa politique et son avenir. Par conséquent, nous la considérons comme inexistante." Toutefois, le Hezbollah se dit

ouvert au dialogue, à condition de mettre fin à l'agression israélienne, de libérer les terres occupées, de libérer les prisonniers, et de travailler à la reconstruction du pays détruit par cette agression injuste. Il affirme également être prêt à discuter d'une stratégie nationale de sécurité, mais pas sous les bombardements et l'agression.

Le communiqué conclut : "L'accord doit d'abord être mis en œuvre par Israël. Le gouvernement doit donner la priorité à la libération de toutes les terres libanaises occupées, comme indiqué dans sa déclaration ministérielle. À nos chers concitoyens, nous disons : ce n'est qu'un nuage d'été, qui passera, si Dieu le veut. Nous avons appris à patienter, et à triompher."

R.I

GHAZA

Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 61.158 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 61.158 martyrs et 151.442 blessés, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 81 martyrs et 570 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza en 24 heures.

UN CAMION DE VIVRES SE RETOURNE SUR LA FOULE, 20 MARTYRS

vingt personnes sont tombées en martyrs dans l'accident d'un camion de vivres qui s'est retourné sur la foule dans la nuit de mardi à mercredi, rapporte l'agence de presse palestinienne citant la Défense civile. "Le camion s'est ren-

versé alors que des centaines de civils attendaient de l'aide alimentaire dans la zone de Nousseirat, dans le centre de la bande de Ghaza", a déclaré à l'agence le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal. "Le camion avait été contraint par l'armée israélienne d'emprunter des routes dangereuses, qui avaient auparavant été bombardées" et étaient en mauvais état, a-t-il expliqué. "Malgré la récente autorisation limitée de quelques camions d'aide, l'occupant entraîne délibérément le passage sûr et la distribution de cette aide. Elle oblige les conducteurs à emprunter des itinéraires surchargés de civils affamés qui attendent depuis des semaines les produits de première nécessité", a accusé dans un communiqué hier mercredi matin le gouvernement de Ghaza. Ce

"comportement délibéré et criminel se solde souvent par des foules désespérées qui se ruent sur les camions et s'emparent de leur contenu par la force", a expliqué le gouvernement. Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 9.654 Palestiniens sont tombés en martyrs et 39.401 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la rupture du cessez-le-feu et de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 1.655 martyrs et 11.800 blessés.

R.I

UNRWA

"Il est temps de fournir une aide sûre et digne"

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a souligné qu'il était temps d'achever l'aide humanitaire "en toute sécurité et sans entrave" dans la bande de Ghaza, ravagée par près de deux ans d'agression sioniste génocidaire et où la famine sévit depuis plusieurs mois.

Dans un message publié mardi soir sur les réseaux sociaux, M. Lazzarini a déclaré : "La faim est devenue le nouveau fléau à Ghaza (...) Il est temps d'acheminer l'aide en toute sécurité, sans entrave et dans la dignité", insistant sur la nécessité de permettre à l'ONU et à ses partenaires de "faire leur travail".

Le patron de l'UNRWA a noté, par ailleurs, que "les centres de distribution communautaires, soutenus par des partenaires, fournissaient de la nourriture et de l'aide à près de deux millions de personnes avant que la famine ne se propage dans la bande de Ghaza", où l'entité sioniste impose un blocus étouffant depuis le 2 mars après avoir fermé tous les points de passage, empêchant l'entrée des aides alimentaires et médicales dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis octobre 2023.

R.I

PALESTINE OCCUPÉE

Le Grand Mufti d'El Qods interdit d'accès à Al-Aqsa pendant six mois

Les autorités d'occupation sioniste ont décidé mercredi d'interdire au Grand Mufti de la ville d'El Qods et des territoires palestiniens, Cheikh Mohammad Hussein, l'accès à la mosquée Al-Aqsa pour une période de six mois, a rapporté l'agence de presse Wafa. "Les autorités d'occupation ont décidé d'interdire à Cheikh Hussein l'accès à la mosquée Al-Aqsa pendant six mois, à l'expiration de son interdiction de huit jours.

Cette interdiction a été prononcée après le prêche du vendredi dans lequel il a dénoncé la politique de famine menée par l'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza", a indiqué le gouvernorat d'El Qods dans un communiqué, repris par Wafa.

Le 27 juillet, les autorités d'occupation avaient convoqué Cheikh Mohammad Hussein et lui ont infligé une interdiction d'accès à la mosquée d'une semaine, renouvelable. L'entité sioniste a accentué le contrôle sur les lieux de culte en Palestine occupée et la répression des fidèles musulmans depuis le début de son agression contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023.

La mosquée Al-Aqsa, troisième Lieu-Saint de l'Islam, subit des actes de profanation au quotidien par les colons et forces armées sionistes. Ces actes visent, entre autres, à judaïser la ville d'El Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

R.I

POUR SA 5^{EME} ÉDITION DU 24 AU 30 SEPTEMBRE PROCHAIN

Le Festival du film méditerranéen d'Annaba a invité l'Espagne en tant que pays d'honneur

La cinquième édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba se déroulera du 24 au 30 septembre prochain, avec la participation de l'Espagne comme invité d'honneur.



Le choix de l'Espagne comme invité d'honneur intervient en reconnaissance de ses contributions au 7^e art et dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle et cinématographique entre les deux rives de la Méditerranée.

Le festival vise à offrir au public algérien et méditerranéen une opportunité unique de découvrir des œuvres cinématographiques issues d'un pays qui s'est distingué depuis des décennies, par de grands réalisateurs, une audace artistique et un engagement fort envers les causes sociales, humaines et historiques.

De nombreuses stars du cinéma espagnol se sont illustrées par leurs positions humanistes en soutien à la cause palestinienne, ce qui confère à leur présence au Festival d'Annaba une dimension symbolique forte, faisant d'eux des invités d'honneur exceptionnels pour cet événement culturel.

La 5^e édition du "Annaba Mediterranean Film Festival - AMFF", comprendra six (6) compétitions officielles couvrant les catégories suivantes: "Meilleur long-métrage de fiction", "Meilleur long-métrage documentaire", "Meilleur court-métrage", "Prix

Amar El-Asakri" et "Prix Intelligence Artificielle (AI Award)", décerné pour la première fois en Algérie à une œuvre cinématographique produite à l'aide de technologies d'IA, reflétant ainsi l'ouverture du festival aux technologies et aux arts émergents.

La participation de l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur verra la programmation spéciale de projections sélectionnées, des rencontres avec des réalisateurs et acteurs espagnols, outre d'autres activités mettant en lumière l'histoire et les expériences du cinéma espagnol.

L'année passée le président du jury était le réalisateur turc Nuri Bilge. 70 films représentant 18 pays du bassin méditerranéen ont concouru pour les prix du

festival, et l'Italie a participé au festival en tant qu'invitée d'honneur. Le Festival a décerné son Grand Prix, la "Gazelle d'Or", au long-métrage "Matria" du réalisateur espagnol Alvaro Gago.

Le prix de meilleure interprétation masculine est revenu à l'acteur palestinien Saleh Bakri pour son rôle dans le film "The teacher" (L'enseignant), œuvre de la réalisatrice palestinienne Farah Nabil. L'actrice espagnole Maria Vazquez, a d'ailleurs remporté le prix de la meilleure interprétation féminine.

Le prix du meilleur scénario a été décerné, dans la catégorie des longs-métrages, au film "Rosinante", du turc Baran Gündüzungalp, tandis que le prix du

jury est revenu au film algérien "Frantz Fanon", réalisé par Abdelnour Zahzah.

Dans la catégorie du film documentaire, le 1^{er} prix est allé au film Italien "Sarura" de Nicola Zambelli, tandis que le prix du meilleur court-métrage a été attribué au film palestinien "Sokrania 59" réalisé par Abdallah Al Khatib. Pour rappel, le Festival du Film d'Annaba a lancé le 1^{er} Aout "Annaba Talents 2025", une nouvelle plate-forme dédiée à la découverte et au soutien des cinéastes émergents d'Algérie et des pays méditerranéens. Elle offre de la formation, du mentorat et de l'inspiration pour ceux qui commencent tout juste leur voyage au cinéma.

N.H

Tébessa : La "Nuit des musées" suscite un bel engouement du public

L'événement culturel la "Nuit des musées", organisé par la circonscription archéologique de Tébessa, a suscité, dans la soirée de lundi, un bel engouement des citoyens qui ont afflué nombreux pour découvrir les multiples vestiges de l'antique Thévest.

Cette manifestation, organisée en nocturne, visait à faire découvrir aux visiteurs les musées et les sites archéologiques de la ville, comme le mur Byzantin, la basilique Sainte Crispine, l'Arc de triomphe de Caracalla et le temple de Minerve, afin d'en expliquer la di-

mension historique et culturelle.

La manifestation, encadrée par la circonscription archéologique et des guides touristiques, a attiré de nombreux habitants de Tébessa et des visiteurs venus de régions limitrophes qui ont attentivement écouté les indications des encadreurs tout en appréciant la beauté des différents sites, surtout lorsqu'ils sont découverts de nuit.

Pour rappel, la ville de Tébessa comprend plusieurs monuments comme le mur Byzantin, construit pour fortifier la ville entre 535 et 538 après JC, à l'époque du règne de l'empereur Justinien, ses trois "portes" qui racontent encore son histoire (portes de Caracalla, de Salomon et de Chahla), la basilique Sainte Crispine (monument historique parmi les plus importants classés dans cette région), construite lors l'époque Romaine (entre 320 et 385 après JC) et se composant d'une grande place, de chapelles, de sanctuaires et autres.

L'Arc de Triomphe de Caracalla, érigé en l'honneur de l'empereur Caracalla, fils de Septime Sévère, est inscrit depuis 1982 au patrimoine mondial par l'UNESCO.

N.C

Le 7^e Festival culturel national du costume traditionnel algérien : lancement du concours "Caftan Challenge 2025"

Le Commissariat de la 7^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien a annoncé l'ouverture des inscriptions au concours intitulé "Caftan Challenge 2025", qui vise à mettre en valeur les esthétiques du caftan algérien. Le concours "Caftan Challenge 2025" s'inscrit dans le cadre du programme de la 7^e édition du festival, prévu du 30 août au 2 septembre prochains au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23), constituant ainsi une opportunité aux jeunes concepteurs qui possèdent un sens artistique moderne en harmonie avec l'esthétique du caftan algérien.

La compétition vise à mettre en lumière l'art de la conception du caftan et à valoriser ce costume traditionnel, ainsi qu'à s'inspirer des créations contemporaines que les concepteurs présenteront à un jury qualifié. Ce dernier sélectionnera uniquement 6 candidats lors des présélections (en ligne) pour participer à la finale qui se déroulera pendant le festival. Le Commissariat du festival a invité les personnes souhaitant participer à s'inscrire sur la page Facebook du festival. Le Festival culturel national du costume traditionnel algérien, organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, aura pour thème cette année "le caftan algérien, un patrimoine à la mesure de l'identité".

N.C

Canex 2025: 6 courts métrages algériens en compétition

Six courts métrages algériens ont été sélectionnés pour participer à un concours continental de courts métrages lancé par la Banque Africaine d'import-export (Afreximbank), dans le cadre de la manifestation Canex 2025.

Dans le cadre de la manifestation Canex 2025 abrégée à Alger, en marge de la 4^e Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), la liste des œuvres cinématographiques sélectionnées pour participer à la phase finale du 3^e concours de "Canex Shorts" a été annoncée, avec plus de 30 courts métrages de différents pays africains dont 6 films algériens.

A cet égard, trois courts métrages algériens ont été retenus dans la catégorie des films documentaires, à savoir "Tipasa" du réalisateur Ahmed Berremdane, "The Spark" de Karim Tmimount et "The Old City" de Tdjine Salah Eddine Sami, tandis que "Unstoppable" de Ahmed Ahmed a été choisi dans la catégorie "Courts métrages de fiction". Dans la catégorie animation, ont été sélectionnés les courts métrages "Olivia" de Chawki Boukef et "Harmonica" de Mohamed Larbi Bourourou.

Les bandes d'annonce des œuvres en lice devraient être projetées le 7 septembre prochain au Palais des pins maritimes- Safex (Alger), lors d'une séance spéciale, suivie par l'annonce des lauréats et la remise des prix. Le ministère de la Culture et des Arts accompagne les différentes stations de l'IATF, dans le cadre de son soutien constant à la production créative" et le renforcement de la présence de l'Algérie sur la scène culturelle africaine.

Placée sous le signe "Gateway to new opportunities" ("Passerelles vers de nouvelles opportunités"), la 4^e édition de l'IATF dont la tenue est prévue du 4 au 10 septembre prochain au Palais des expositions des Pins Maritimes (Safex) à Alger, se veut une plate-forme importante pour le commerce et l'investissement en Afrique.

R.C

TÉLÉ

TF1 Les ombres rouges

21h10



Retrouvée inconsciente par sa soeur, Clara est transportée à l'hôpital. En allant lui rendre visite, Aurore croise Yann Guibert... déguisé en infirmier.

TF1 Séries Films La ruse

21h10



En février 1943, en Grande-Bretagne, Ewen Montagu vient d'accepter d'intégrer le comité XX, un groupe secret monté par Winston Churchill et des officiers de l'armée britannique.

france.3 Alex Hugo

21h10



Lors d'une balade en montagne, Alex tombe sur la carcasse d'une voiture qui a fait une sortie de route. A côté, gît Myriam, la fille d'un médecin que le baroudeur connaît bien.

CANAL+ Invasion

21h09



Sarah reste introuvable depuis l'attaque contre les vaisseaux extraterrestres. Des indices révèlent qu'elle a été enlevée par des extraterrestres lorsqu'elle attendait sa mère dans la camionnette. Aneesa et Luke mettent au point un plan pour la récupérer.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

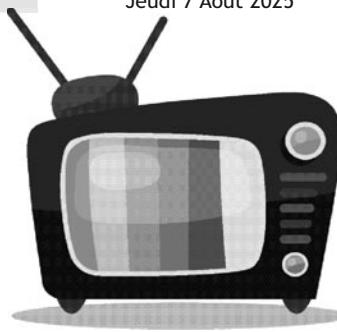
**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



6ter Ainbo, princesse d'Amazonie

20h50



Née au cœur de la forêt amazonienne, Ainbo, 13 ans, rêve de devenir la meilleure chasseuse de son village, Candamo. Un jour, surgit devant elle deux esprits guides : Vaca, un tapir aussi costaud que maladroit et Dillo, un tatou espionne.

PARIS PREMIÈRE Go Fast

21h00



Marek est un policier infiltré dans un gang. Il participe cependant à une opération contre un trafic de drogue en banlieue dirigée par son ami Jean-Do Paoli. Mais Jean-Do, repéré, est abattu.

Après Avatar : James Cameron veut changer totalement de registre



Jusqu'à présent, James Cameron s'est assez peu exprimé sur ces projets. Mais dans une nouvelle interview, il a donné des détails importants sur le sujet.

James Cameron a aussi révélé que son film prendrait surtout place du 6 au 9 août 1945. Soit du premier bombardement atomique sur Hiroshima, jusqu'au deuxième sur Nagasaki. Autrement, il a indiqué qu'aucun scénario n'a été terminé pour son film à l'heure actuelle. Il s'est même dit prêt à travailler avec un scénariste japonais s'il trouve un candidat. Il ne sait même pas exactement comment il abordera le sujet qu'il a choisi de traiter. Mais il sait que la tâche sera très difficile. Ce sera peut-être le plus grand défi de ma carrière. Je n'ai pas encore à 100% ma stratégie de comment je veux le voir, comment je veux protéger les gens de l'horreur, tout en étant honnête.

Le réalisateur a même avoué qu'il ne serait peut-être "pas à la hauteur de la tâche". Mais il n'a pas l'intention d'abandonner ce projet pour autant : "Cela ne m'a jamais arrêté avant". Pour rappel, ce film aura un aspect très personnel, puisque James Cameron a rencontré Tsutomu Yamaguchi (un homme qui a survécu aux deux bombardements atomiques) avant sa mort.

Le réalisateur a aussi expliqué que son adaptation des livres de Charles Pellegrino serait racontée du point de vue du sol de Hiroshima et Nagasaki. En d'autres termes, le spectateur aura l'impression d'être dans ces deux villes au moment des bombardements atomiques. Le film devrait donc nous offrir une expérience d'une intensité folle. James Cameron est même prêt à avoir recours à la 3D si nécessaire : "Je veux vous montrer comment c'était. Vous serez présent. Vous serez un témoin de l'Histoire, de ce qui s'est vraiment passé, et on peut faire ça. Je vais le tourner en 3D, si besoin. Je vais le faire de façon aussi réaliste que possible".

L'adaptation des livres de Charles Pellegrino s'annonce donc comme un film unique. James Cameron veut plonger le spectateur dans l'enfer d'un bombardement atomique comme aucun cinéaste n'a osé le faire avant lui. Il a d'ailleurs critiqué Christopher Nolan en juin dernier pour avoir évité le sujet dans Oppenheimer.

tmc Palais Royal !

22h30



Arnaud, le fils cadet du roi, se retrouve soudain en première ligne des affaires royales à la suite du décès de son père. Bien que sa personnalité immature lui ait valu l'affection du public, il doit maintenant assumer le trône en raison de l'absence d'héritier de son frère aimé.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

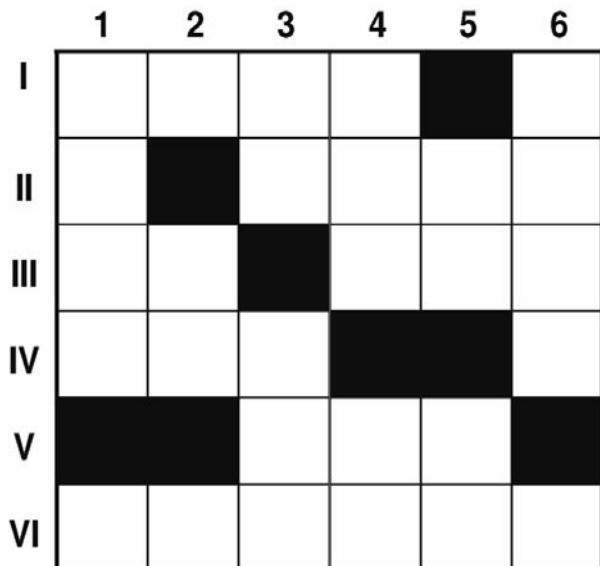
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Tél/Fax : 023 46 32 76

E-mail: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

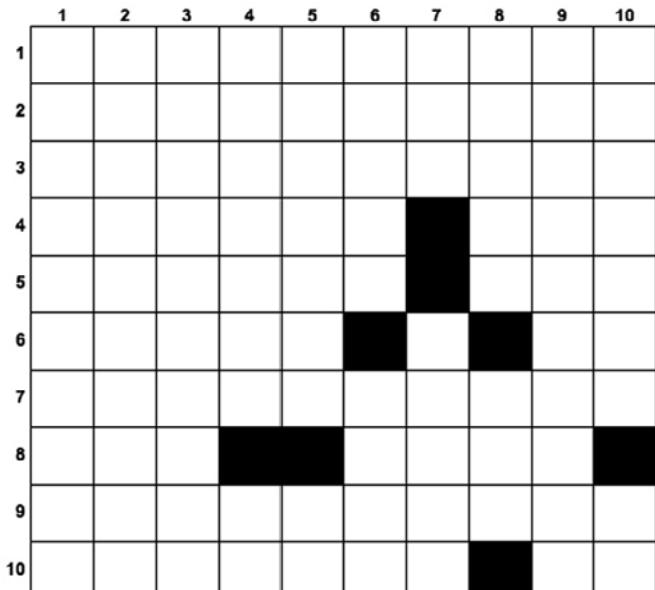
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés**HORIZONTALEMENT**

- I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

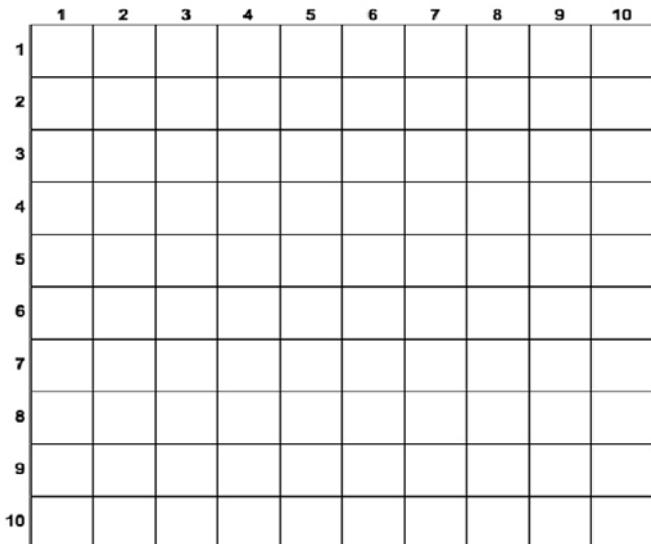
1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1182**Horizontalement**

- 1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abissaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

- 1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérénice.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1182**Horizontalement**

- 1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au cœur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

- 1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochète.10 Apiacées.- Conjonction.

MÉTÉO

Canicule prévue dans les wilayas de Relizane et Chlef

Une vague de chaleur atteignant les 44 degrés Celsius est prévue dans les wilayas de Relizane et Chlef jeudi et vendredi, a indiqué, hier, l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Placé en vigilance "Orange", les températures caniculaires toucheront les wilayas de Relizane et Chlef avec des températures maximales pouvant atteindre les 44 degrés Celsius et des températures minimales qui oscilleront entre 26 et 30 degrés. La validité de ce BMS court de jeudi 7 août au vendredi 8 août 2025, a précisé la même source.

62E FOIRE INTERNATIONALE DE DAMAS

Les entreprises algériennes invitées à participer

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, hier dans un communiqué, l'ouverture des inscriptions pour les entreprises et sociétés algériennes souhaitant participer à la 62e Foire internationale de Damas, qui se tiendra du 27 août au 5 septembre au Parc des expositions de Damas. Le ministère a invité les opérateurs économiques algériens, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires, des produits cosmétiques, des détergents, de l'électroménager, de l'électricité, de l'énergie (y compris renouvelable), du bâtiment, des travaux publics et du génie civil, à participer à cet événement international, dans le cadre du renforcement des relations de coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la République arabe syrienne.

Cette participation "permettra de faire connaître les expertises et produits algériens à un public de diverses nationalités et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat avec des importateurs, des distributeurs et des investisseurs représentant plus de 30 pays", a souligné le ministère. Les opérateurs algériens auront ainsi l'occasion de participer à des séances de travail B2B et à des rencontres professionnelles avec des instances économiques syriennes et internationales, ce qui renforcera les opportunités d'exportation et de contribution aux projets de reconstruction et de développement. Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire via le lien : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/damascus-international-fair-2025>, avant le 16 août 2025, précise le ministère, ajoutant que toute demande de renseignement devra être envoyée à l'adresse électronique suivante : globalalgeriantradevent@mcepe.gov.dz.

ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de 4,78 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 30 juillet au 5 août, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité

des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 41 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 78 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1.150.627 comprimés psychotropes ont été saisis".

EL TARF

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le vol de batteries d'antennes-relais

Les éléments de la sûreté de daïra de Dréan, dans la wilaya d'El Tarf, ont démantelé une bande criminelle opérant à l'échelle régionale, spécialisée dans le vol des batteries des antennes-relais d'un opérateur de téléphonie mobile, a-t-on appris, hier, auprès de la sûreté de wilaya. L'opération menée par les policiers s'est soldée par l'arrestation de deux individus et la récupération des batteries volées, a indiqué le responsable de la communication de la sûreté de wilaya, l'officier de police principal Hamza Djellab, précisant que les éléments de la sûreté de daïra avaient auparavant détecté l'activité

criminelle de cette bande qui activait à El Tarf et dans plusieurs wilayas voisines à bord d'un véhicule qui servait à leurs déplacements et au transport des batteries volées. La même source a ajouté que les investigations effectuées par les enquêteurs, ont abouti à l'arrestation de deux membres de cette bande de malfaiteurs et à la récupération de 12 batteries volées et du véhicule utilisé. Les deux suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan pour, notamment, "constitution d'une bande criminelle organisée aux fins de vol!".

BLIDA

Saisie de 1080 comprimés psychotropes

La brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Blida a réussi à arrêter une personne et à saisir plus de 1000 comprimés psychotropes, selon un communiqué émanant de cette instance. Le communiqué a précisé que « l'opération a été menée suite à la détection, par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire de Blida, des activités suspectes d'un individu impliqué dans la distribution de comprimés psychotropes auprès des jeunes dans un quartier de Blida. Il s'agit d'un jeune homme dans la vingtaine, résidant dans un quartier voisin, qui a été arrêté en flagrant délit de trafic de substances psychotropes. Une quantité de 1080 comprimés a été saisie dans un sac en

plastique alors qu'il circulait à moto».

La même source a ajouté que « les faits ont été suivis et font l'objet d'une enquête après réception d'informations signalant qu'un individu suspecté de trafic circulait dans plusieurs quartiers résidentiels de la ville d'Oued El Alleug et de Blida, utilisant une moto pour faciliter le transport et la distribution de ces substances illicites. Les forces de l'ordre ont procédé à sa surveillance et à son arrestation en flagrant délit de distribution de produits psychotropes». L'individu a été placé en garde à vue pour la poursuite de l'enquête. Un dossier judiciaire a été établi à son encontre et il a été présenté devant la justice.

LA NATION

Jeudi 7 Août 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:22	12:54	16:44	19:56	21:27

Météo

Alger		33	Tizi Ouzou		32
Tiaret		35	Béjaïa		33
Constantine		36	Oran		33

projets de reconstruction et de développement. Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire via le lien : <https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/damascus-international-fair-2025>, avant le 16 août 2025, précise le ministère, ajoutant que toute demande de renseignement devra être envoyée à l'adresse électronique suivante : globalalgeriantradevent@mcepe.gov.dz.

MASCARA

Inhumation du moudjahid Ahmed Kari

Le moudjahid Ahmed Kari, dit "Abdel-Kader", a été inhumé, mardi soir au cimetière de la commune de Mohammadia (Mascara). Les funérailles

du défunt ont eu lieu en présence des autorités locales de la daïra de Mascara, de membres de la famille révolutionnaire, de représentants de la direction des Moudjahidin et des Ayants-droit, ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens. Né en 1937 dans la commune de Mascara, le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse Guerre de libération en 1959 en tant que membre de l'organisation civile du Front de libération nationale (OCFLN), en qualité de "fidai", au niveau de la zone 6 de la wilaya V historique.

Face à cette perte douloureuse, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a présenté ses condoléances les plus sincères à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Sa sainte miséricorde et d'accorder à ses proches, patience et réconfort.

TISSEMSILT

Le parcours du martyr Djalali Bounâama revisité



Les intervenants à un colloque organisé, mardi dans la commune de Bordj Bounâama (wilaya de Tissemsilt), ont mis en lumière le parcours du martyr Djilali Bounâama, surnommé "Si Mohamed" et connu comme "le Lion de l'Ouarsenis", soulignant son rôle majeur dans la lutte armée contre le colonialisme français dans la région de l'Ouarsenis, relevant de la wilaya IV historique durant la glorieuse Guerre de libération nationale. Ce colloque, tenu à l'occasion du 64e anniversaire de la mort en martyr du héros Djilali Bounâama, a été marqué par l'intervention de Lakhdher Saïdani, professeur d'histoire à l'université "Ahmed Benyahia El-Wancharissi" de Tissemsilt, qui a rappelé le rôle fondamental du martyr dans la diffusion de l'esprit révolutionnaire et son encouragement

constant des jeunes de la région à rejoindre la lutte, d'abord en tant que chef de la troisième zone, puis commandant de la wilaya IV historique. Il a souligné que Bounâama a conçu et participé à de nombreuses opérations militaires contre les forces coloniales, dont une embuscade contre un convoi ennemi dans la région de l'Ouarsenis en 1958. Pour sa part, le professeur Mohamed Ouabel de l'université "Abderrahmane Ibn Khaldoun" de Tiaret, a évoqué l'importance de la wilaya IV historique dans la Révolution, en particulier dans la région de l'Ouarsenis, sous la direction de figures emblématiques comme Djilali Bounâama, soulignant que cette région a été active même avant le déclenchement officiel de la Révolution, notamment lors de la grève des mineurs en 1952 à la mine de Boukaïd.

De son côté, le moudjahid Zergue El-Aïn Kaddour, dit "Hamid", compagnon du martyr, a partagé des aspects personnels de Djilali Bounâama, le décrivant comme modeste, intégré et respecté par les soldats de l'Armée de libération nationale, en opposition totale avec l'image que voulait en donner la propagande coloniale. Il a également souligné son intelligence tactique et sa capacité à déjouer les plans de l'ennemi, réussissant à organiser et maintenir la lutte armée dans l'Ouarsenis, malgré la pression intense exercée par l'armée coloniale.

A noter que ce colloque a été accompagné par une exposition organisée par le Musée du Moudjahid de la wilaya, retracant en images les différentes étapes de la lutte du héros Djilali Bounâama contre le colonialisme français.

PROTECTION CIVILE

Décès de 4 personnes dans le crash d'un avion de reconnaissance à Jijel

Quatre personnes sont décédées, mardi, suite au crash d'un avion de reconnaissance et de surveillance appartenant à la Protection civile, survenu au niveau de l'aéroport Ferhat Abbas dans la wilaya de Jijel, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. "Suite au crash d'un avion de reconnaissance et de surveillance modèle Zlin,

appartenant à la Protection civile, survenu, ce jour, à l'aéroport Ferhat Abbas dans la wilaya de Jijel, lors d'une mission d'entraînement, quatre (4) personnes ont trouvé la mort alors qu'elles accomplissaient leur devoir professionnel", précise le communiqué. Les victimes sont : "le lieutenant-colonel Bordji Redouane, commandant du groupement aérien

de la Protection civile, le capitaine Ghellali Soheib, pilote stagiaire, un instructeur de l'école de pilotage Apata et un gestionnaire de la société Air Tractor, de nationalité chilienne". En cette douloureuse circonstance, le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Bouréaf, a adressé ses sincères condoléances aux familles des victimes.